

Dans cette résolution, monsieur le Président, nous ne nous contentons pas de réaffirmer notre volonté de maintenir les décisions que nous avons déjà prises. Nous y affirmons que, si le gouvernement de l'Iraq continue de ne faire aucun cas des obligations qui lui incombent en vertu du droit international et des résolutions du Conseil de sécurité, les États membres seront autorisés à prendre, de concert avec le gouvernement du Koweït, tous les moyens nécessaires pour maintenir ces résolutions et en assurer l'application, ce qui comprend l'usage de la force.

Faut-il en déduire que la force sera effectivement employée ? C'est à l'Iraq d'en décider. Il n'est pas trop tard.

Dans cette résolution, nous offrons au gouvernement de l'Iraq une pause de bonne volonté, une trêve dont il profitera, nous l'espérons tous, non seulement pour réfléchir sur les décisions prises par le Conseil et leurs conséquences éventuelles, mais aussi pour faire machine arrière et réparer les dommages qu'il a causés aux fondements de la paix et de la sécurité internationales. Une trêve pendant laquelle il doit absolument libérer les nombreux nationaux étrangers détenus contre leur gré, retirer inconditionnellement toutes ses troupes du Koweït et permettre à celui-ci de recouvrer sa souveraineté et son indépendance.

Nous espérons que l'Iraq saisira l'occasion offerte par cette résolution et, en s'y conformant entièrement, reprendra sa place au sein de la communauté des nations en tant que membre responsable qui respecte pleinement le droit international.

Devrions-nous tenter également de régler les autres conflits qui agitent la région du Golfe et du Moyen-Orient ? Le Gouvernement du Canada estime que la Crise du golfe pourrait être l'occasion de régler d'autres problèmes qui se posent à cette région troublée. Nous avons récemment vu le Conseil s'attaquer avec succès à des problèmes régionaux. Si nous pouvons maintenir notre détermination collective, nous pourrions peut-être alors trouver une solution juste, complète et durable au conflit israélo-arabe, solution que le Canada considère comme urgente. Il s'agit toutefois là d'une question qu'il faut régler indépendamment de la crise actuelle.

Nous devons absolument corriger l'infraction *sui generis* commise par l'Iraq pour faire respecter les grands principes du droit international et protéger les intérêts globaux de la sécurité internationale. Nous devons toutefois aussi assurer sans délai un règlement juste et équitable de tous les conflits territoriaux qui secouent cette région si nous voulons y établir une paix et une sécurité durables. Nous devons aussi nous pencher collectivement sur la nécessité de mesures de contrôle des armements, surtout les armes de destruction massive.